

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD2020_062

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	69
Votants	83
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 17 juillet 2020

LE 23 juillet 2020, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

PROPOSITION AU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES POUR LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID)

PRESENTS :

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COLBAC, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. VIROL, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUX, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. PIERRE NADAL, M. FARGE, M. BELLOTEAU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO

POUVOIR(S) :

M. AUDI donne pouvoir à M. CADET
M. MALLET donne pouvoir à M. LEGAY
Mme TOULAT donne pouvoir à M. PROTANO
Mme DUPEYRAT donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. AMELIN
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. GASCHARD
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE
M. NARDOU donne pouvoir à M. DOBBELS
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à M. CAREME
Mme REYS donne pouvoir à Mme COURAULT

**PROPOSITION AU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES
DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 ;

Considérant que l'article 1650 A du code général des impôts prévoit la création dans chaque intercommunalité à fiscalité propre d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Que cette commission est consultative et traite des questions de base foncière des locaux professionnels, au côté de l'administration fiscale. Son rôle est de proposer à la commission départementale des impôts directs des coefficients différenciés d'imposition en fonction de critères objectifs de sectorisation. Elle étaye par ailleurs le travail opéré par l'administration fiscale sur la tarification des locaux professionnels.

Que la commission est composée du Président de la communauté ou du Vice-Président délégué, ainsi que de 10 conseillers titulaires et 10 conseillers suppléants. Le Conseil communautaire doit proposer 40 commissaires, 20 seront retenus par le Directeur Départemental des Finances publiques.

Que les conditions à remplir pour être commissaire sont les suivantes :

- être de nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne
- avoir plus de 18 ans
- jouir de ses droits civils
- Être inscrits aux rôles des impositions directes locales (taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises) des communes membres de la communauté ou de la communauté ;
- être familiarisé avec les circonstances locales et la fiscalité locale.

Que généralement, le Directeur départemental des finances publiques nomme les commissaires après examen de la régularité de leur situation fiscale.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

-  • propose à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques la nomination des membres suivants pour siéger à la CIID :

LAINARD Marie Hélène
PINSON Jean François
MICHAU Christian
BRASSEM Dominique
LUDMANN Ghislaine
BARBEZIEUX Laurent

BILLAT Huguette
CROISARD Jean Paul
LECOMTE Christian
RIPOLL Sylvette
ROUBINET Chantal
TRAPY Jean Jacques
LAGOUTTE Daniel
MOULENES Marie
COUDERC Colette
DE ALMEIDA Pierre
LEROY Jacques
BROUILLAUD Jean Claude
PASSERIEUX Jean Pierre
DOBBELS Stéphane
MOTARD Gilles
CAREME François
MARCHAND Anne
COURNIL Alain
FALLOUS Eric
FAURE Claudine
LUMELLO Cécile
MOISSAT Franck
ROUX Evelyne
REYNET Daniel
VADILLO Floran
ESCLAFFER Arlette
DENIS Claude
GUILLEMOT Lucas

BIDAUD Yannick
FASSORA Lionel
POMMIER Jean Louis
MILLIA-LIBAUD Alice
LACOUR Pascal
FAILLY Céline

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 31 juillet 2020	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 31 juillet 2020	Périgueux, le 31 juillet 2020
	<p>Le Président, Jacques AUZOU</p> 